

*Article 29 du Règlement*

Il ne s'agit pas de la vente d'un dépanneur. Il s'agit de la vente d'une très importante société, d'une pierre angulaire de notre économie dans l'industrie pétrolière et gazière. Nous avons besoin de plus d'information que nous n'en avons obtenu. Les Canadiens exigent plus d'information qu'ils n'en ont reçu. Il n'est pas question de renseignements pratiques, mais de renseignements nécessaires qui permettent aux Canadiens de se faire une idée par eux-mêmes. Nous ne tolérerons pas que, comme il le fait si souvent, le gouvernement prenne une décision qu'il justifiera après coup. Nous voulons connaître les renseignements avant que la décision ne soit prise. La population canadienne a parfaitement le droit de connaître tous les détails de cette affaire.

La question ne pourra pas être escamotée. Le gouvernement aimerait nous faire croire que, d'ici peu, toute cette affaire se dissipera.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré qu'il était indubitablement d'importance nationale qu'une telle entreprise soit une société modèle, sensible et réceptive envers son pays hôte. Comment ces paroles peuvent-elles convaincre les Canadiens que le gouvernement fera quelque chose pour protéger les droits des Canadiens à la sécurité de l'approvisionnement en énergie et préserver le très important principe de la canadianisation qu'il s'est engagé à respecter?

Ce n'est pas ce que nous voulons. Ce n'est pas ce que nous attendons du gouvernement. Il est vrai qu'Amoco a offert 5,1 milliards de dollars pour Dome Petroleum mais cette somme n'est pas un don gracieux. Nous ne voyons là aucune largesse. L'entreprise possède 15 millions d'acres de terres pétrolières et gazières dont près de trois millions sont actuellement en production. Dome Petroleum est en très mauvaise posture pour obtenir un financement mais même à l'agonie, elle dispose de près de 2,5 milliards de dollars de pertes déductibles d'impôt et 2 milliards de crédits d'impôts, et ses registres font état d'un actif de l'ordre de 4,9 milliards de dollars.

C'est une situation horrible que le gouvernement offre aux Canadiens. En 1985, à une réunion du comité des comptes publics, on a déclaré que la Dome Petroleum commençait à devenir rentable.

En février 1985, on a accordé un décret de remise, conformément à l'article 17 de la Loi sur l'administration financière, à la Hudson's Bay Oil and Gas Company Limited, qui est une filiale de la Dome Petroleum Limited. Sur une période de dix ans, on a autorisé la Hudson's Bay Oil and Gas Company Ltd à déduire de ses impôts sur le revenu les frais de financement que la Dome avait encourus en l'achetant. Le décret de remise représentait une somme considérable qui s'élevait à cette époque à 400 millions de dollars. On l'évalue maintenant à 1 milliard de dollars.

On a aussi déclaré que ce décret de remise ne se limitait pas au propriétaire actuel de la Hudson's Bay Oil and Gas et on a prétendu à l'époque que cette omission pouvait bénéficier involontairement à un autre contribuable si la Dome décidait de vendre. Il est possible qu'une filiale canadienne d'une société mère américaine qui la possède à 100 p. 100 récolte maintenant les avantages de ce décret de remise qui se chiffrent à des

centaines de millions de dollars. C'est un arnaque et littéralement un cadeau que les contribuables canadiens font à une société étrangère.

Combien existe-t-il de situations semblables? Combien de choses se passent que nous ignorons? Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas nous donner les renseignements dont nous avons besoin? Pourquoi le gouvernement, dans l'intérêt des Canadiens, de la canadianisation de l'industrie pétrolière et gazière et la protection de la sécurité de l'approvisionnement, ne peut-il révéler ce qu'il veut faire et nous en donner les raisons? Pourquoi attendre à la dernière minute pour nous dire alors que l'achat d'Amoco est approuvé, alors qu'il sera trop tard et que nous devons l'accepter? Cela est inadmissible.

Nous ne sommes pas convaincus, au parti libéral, qu'il n'y a pas de solution canadienne à ce problème important. Nous ne sommes pas persuadés qu'il n'y a pas moyen de faire une société canadienne de Dome Petroleum. Le gouvernement doit absolument préconiser une solution canadienne dans ce dossier. Il ne doit pas s'en laver les mains, mais considérer que les Canadiens tiennent à la propriété de cette compagnie et il doit s'efforcer de trouver cette solution.

Le gouvernement savait certainement en novembre qu'il préparait le terrain à l'acquisition de Dome Petroleum par des intérêts étrangers. Il avait tout le temps voulu pour trouver une solution canadienne, mais il en a décidé autrement. C'est une honte et non pas une excuse de sa part de ne pouvoir proposer cette solution à la Chambre et à tous nos concitoyens.

Le gouvernement a laissé tomber les Canadiens. Il renonce aux gisements de pétrole et de gaz qui appartiennent aux Canadiens, que les Canadiens ont payés et dont ils devraient conserver la propriété. C'est tout à fait inacceptable. Cela ne sera accepté ni ce soir ni demain. Les Canadiens ne donneront jamais leur accord.

• (2210)

**L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le Président, je trouve plutôt étrange de participer à ce débat ce soir. Les députés de l'opposition voulaient ajourner la Chambre, afin de pouvoir débattre cette question. Je constate que le très honorable chef de l'opposition (M. Turner) est présent.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il fait bon vous voir également, Bill.

**M. McKnight:** Je l'entends parler d'«Amoco». Cela peut être un lait fouetté d'où je viens. Avec son débit, je pensais qu'il dirait Amoco. Je suis persuadé que les employés qui travaillent sur les plate-formes de forage d'Amoco viennent de «Schlumberger» ou Schlumberger.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** C'est une merveilleuse contribution au débat.

**M. McKnight:** Je trouve cela étrange, car ce sont les libéraux, de concert avec leurs amis néo-démocrates, qui sont responsables des problèmes que la société Dome Petroleum éprouve à l'heure actuelle. Ce sont eux qui ont mis en oeuvre le Programme énergétique national qui a créé cette société. Elle a été créée artificiellement, quelles que soient les bonnes intentions qu'on avait alors.